

## VitamFero annonce la délivrance aux Etats-Unis de deux brevets clés

Ces titres de propriété viennent protéger et sécuriser les programmes de développement engagés par VitamFero visant à prévenir les épisodes de cryptosporidiose et de néosporose bovines

---

Angers, France : le 11 mai 2017

VitamFero, société de biotechnologie vétérinaire française spécialisée dans l'élaboration et le développement de solutions préventives innovantes, annonce la délivrance aux Etats-Unis de deux brevets majeurs contre la néosporose et la cryptosporidiose bovines.

Ces deux titres de propriété obtenus dans un territoire clé marquent une étape importante dans le développement de la Société et portent sur :

- la **souche Toxo KO vivante atténuée** (brevet US n° 9,585,949 détenu conjointement par VitamFero, l'INRA et l'Université François-Rabelais de Tours). Licenciée à Bioproperties depuis 2015 pour le développement d'un nouveau vaccin dirigé contre la toxoplasmose ovine, la souche Toxo KO vivante atténuée est désormais également protégée pour son utilisation prophylactique contre les épisodes diarrhéiques provoqués chez le jeune ruminant par *Cryptosporidium parvum*, un parasite apicomplexe phylogénétiquement proche de *Toxoplasma gondii*, l'agent étiologique de la toxoplasmose. Ces infections chez les ruminants ont des conséquences dramatiques chez les nouveaux nés (*i.e.* veaux, agneaux et chevaux), chez qui elle cause des déshydratations extrêmement sévères pouvant conduire à la mort de l'animal. Par ailleurs, la cryptosporidiose est une zoonose qui représente un important besoin médical non-satisfait et contre laquelle n'existe aujourd'hui aucun traitement préventif.
- la **souche Neo KO vivante atténuée** (brevet US n° 9,603,914 détenu en exclusivité par VitamFero) utilisée comme vaccin contre la néosporose bovine. Pour rappel, suite au retrait de Bovilis NeoGuard® (MSD Animal Health), il n'existe plus aucun vaccin contre cette pathologie sur le marché. Provoquée par le parasite apicomplexe *Neospora caninum*, lorsqu'elle survient dans les cheptels, la néosporose est responsable de nombreux avortements et d'une importante mortalité.

Dans un contexte où la Société souhaite prochainement pouvoir nouer des accords de licence, de co-développement et de distribution avec des partenaires industriels, ces brevets, en plus de renforcer la propriété intellectuelle de la Société, valident l'intérêt de l'approche prophylactique proposée par VitamFero.

Le Dr. Sophie Barreteau, Directrice de la Recherche de VitamFero, déclare « *Nous sommes particulièrement heureux de la délivrance de ces titres de propriété aux Etats-Unis. Elle vient concrétiser le travail accompli par VitamFero sur la cryptosporidiose et la néosporose bovines, deux parasitoses dont la prévention constitue un important besoin médical non-satisfait. Avec le concours de partenaires industriels, qui se chargeront de leur commercialisation, nous souhaitons poursuivre le développement de nos produits* ».

---

### A propos de VitamFero

Fondée en 2005, VitamFero exploite un portefeuille de propriété intellectuelle en fort développement qui décrit l'établissement et l'utilisation prophylactiques de souches vivantes atténuées à fort potentiel technologique et commercial, obtenues par ingénierie génétique à forte barrière d'entrée et dérivées des parasites apicomplexes *Toxoplasma gondii* et *Neospora caninum*. Soutenue depuis 2011 par CapDecisif Management, G1J Ile-de-France et, depuis 2014, par GO Capital, Pradeyrol Développement et CAPAGRO, VitamFero s'appuie sur une technologie solide et parfaitement validée qui lui permettra de proposer ses premiers vaccins et immunostimulants à l'horizon de 2020. Pour en savoir plus : [www.vitamfero.com](http://www.vitamfero.com)

### Contact

Calyptus - Mathieu Calleux - [vitamfero@calyptus.net](mailto:vitamfero@calyptus.net)

VitamFero - Pascal Breton, Président Directeur Général – [p.breton@vitamfero.com](mailto:p.breton@vitamfero.com) - Tél. : +33 (0)6 82 65 47 69